



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

Quel projet de société pour demain?

*Coopératives, mutuelles et territoires:
Enjeux, défis et alternatives*

Centre des congrès de Lévis



La crise est globale et internationale. Comment sortir de cette crise et de la mondialisation néolibérale qui l'accompagne ? Quelles sont les alternatives à privilégier? Point de vue du mouvement coopératif international

Par Felice Scalvini, Co-président de COOPERATIVES EUROPE et Vice-président de l'ACI

Biodiversité et entreprises

Le monde entier a célébré en 2010 l'année de la biodiversité et s'est attaché à sa défense et à sa promotion. Bien entendu, pour la majorité des gens, celle-ci fait référence à l'environnement naturel. Je pense qu'il serait bon d'aller plus loin et d'ouvrir également la réflexion, les idées et les initiatives à la biodiversité de l'économie. Car l'environnement économique aussi a subi, au cours des dernières décennies, un phénomène dramatique et inquiétant de réduction de la biodiversité de ses acteurs les plus importants: les entreprises qui, à l'instar de ce qui se passe dans le monde naturel, sont présentes dans l'univers des activités économiques avec différentes populations, très distinctes les unes des autres.

Tout au long de l'histoire, toutes sortes d'entreprises se sont développées et propagées, chacune trouvant des terrains et un environnement de prédilection, des climats favorables, des cultivateurs spécialisés. La situation a changé au cours des dernières décennies. Après la Deuxième Guerre Mondiale - avec une forte accélération au tournant des années 80 -, une espèce a pris le dessus et a fait l'objet d'une culture intensive et exclusive. La société capitaliste, exploitée en monoculture, a occupé des espaces de plus en plus grands tendant à réduire jusqu'à la quasi extinction d'autres espèces dans certains domaines. Autrement dit une perte de biodiversité entrepreneuriale.

Cela a surtout été fait pour la propagation et la consolidation d'un stéréotype qui a encore aujourd'hui la vie dure : l'entreprise par excellence est une entreprise capitaliste. En particulier si elle est de grande taille, avec une base importante d'actionnaires et qu'elle est cotée sur les marchés financiers. Selon ce point de vue, elle constitue, et elle constituera davantage, le facteur clef du développement, de la progression de la richesse et de la démocratie. Les crises comme celle que nous vivons, sont de simples incidents de parcours, des étapes

d'adaptation d'une histoire de développement et de progrès, désormais marquée par la présence inéluctable et quasi exclusive – précisément à cause de la monoculture – de l'entreprise capitaliste.

En réalité, bien que largement répandue, cette conviction n'est pas fondée et ne résiste pas à un examen impartial des phénomènes qui ont caractérisé le développement économique. En effet, même si on se limite aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles (on pourrait cependant remonter plus loin en relisant par exemple les pages de Braudel sur les origines du capitalisme), l'histoire économique, si elle n'est pas examinée à travers les lunettes de l'idéologie capitaliste – parce que c'est bien ce dont il s'agit - montre une indiscutable et grande biodiversité entrepreneuriale. C'est à celle-ci que revient en grande partie le succès du libre marché, de la démocratie, de la croissance de la richesse générale et de la diffusion du bien-être.

Outre les sociétés de capitaux, plusieurs formes d'entreprise ont participé activement aux dynamiques économiques dont, entre autres, les entreprises publiques, les entreprises municipales, les coopératives, les mutuelles, les banques populaires, les caisses rurales, les caisses d'épargne, les petites entreprises artisanales et commerciales (caractérisées par le travail du propriétaire et non par son capital). Plusieurs d'entre elles, ont été - à certaines étapes et dans des domaines spécifiques - cruciales pour la survie et le développement du système. Il suffit de penser au rôle récurrent de l'entreprise publique qui a garanti la survie de certains secteurs de production touchés par des crises de différentes natures ; à celui des caisses d'épargne pour la surveillance et la gestion de l'épargne des ménages et de son utilisation dans des investissements d'infrastructure à long terme ; à celui des mutuelles pour la distribution équilibrée du risque et de la prévoyance sociale ; à celui des banques populaires et des caisses rurales pour l'ouverture des marchés financiers aux producteurs et aux familles à l'origine des premiers processus d'accumulation et de développement ; à celui des coopératives pour avoir permis à des populations de consommateurs, de producteurs et de travailleurs d'accéder en tant qu'acteurs aux échanges économiques.

Là où cette biodiversité n'a pas été préservée on en est arrivé, avec une ressemblance singulière mais évidente avec les phénomènes naturels, à des crises économiques de taille et à des impacts systémiques. Il suffit de se rappeler l'effondrement des pays socialistes, une implosion due à la non viabilité de la monoculture de l'entreprise publique, et, plus récemment, à celui de l'économie occidentale, lié au soutien inconditionnelle à la monoculture entrepreneuriale capitaliste.

Un environnement économique « écologique », c'est-à-dire équilibré et dynamique, capable de produire une richesse croissante et d'en faire profiter l'ensemble des citoyens, de rendre possible – pour citer Amartya Sen - une satisfaction générale de *l'entitlement & provision* - a toujours besoin d'un niveau significatif de biodiversité entrepreneuriale. Le Québec, avec son histoire, ses institutions économiques et sa capacité

actuelle de répondre à la crise, me semble être un exemple très clair et convaincant de ce que j'ai affirmé jusqu'ici.

Un sujet éludé

La question relative à la perte de biodiversité entrepreneuriale comme une des causes principales de la crise est toutefois restée dans l'ombre des récentes réflexions. Elles ont presque toutes porté exclusivement sur les thèmes de l'intervention publique et sur l'introduction de règles plus strictes pour l'entreprise (capitaliste) engagée dans des activités financières. Trop peu d'attention a été consacrée à la question de savoir comment la perte du pluralisme des formes d'entreprise a été l'un des facteurs de la crise et comment la reconstitution d'une biodiversité équilibrée des acteurs entrepreneuriaux peut contribuer à surmonter cette crise. Pourtant, comme d'aucuns l'ont déjà dit, il est bien évident que le désastre est en grande partie imputable au fait que des outils très perfectionnés, complexes, puissants et obscurs, tout comme les produits dérivés, ont été mis dans les mains de sociétés qui par nature sont avides et qu'elles ont fini par les utiliser de façon abusive et insensée. Ce que n'auraient pas fait (et en effet elles ne l'ont pas fait !) d'autres formes d'entreprises, de par leur nature orientée sur d'autres objectifs que la recherche effrénée du profit maximum dans les plus brefs délais.

La difficulté c'est que l'unique remède envisagé aujourd'hui consiste à se demander comment empêcher les entreprises d'être trop avides (autant se demander comment rendre les tigres un peu plus végétariens) et qu'il omet de considérer les résultats que l'on pourrait obtenir en faisant la promotion d'un environnement différent, grâce au repeuplement et au développement de formes d'entreprises ayant un ADN dans lequel les gènes de l'avidité ne sont pas hégémoniques. Par contre, je suis convaincu que le thème de la biodiversité entrepreneuriale et sa contribution à la création d'une économie intrinsèquement «écologique», c'est-à-dire en mesure d'accroître et de répartir équitablement la richesse et le bien-être, dans un environnement de pleine liberté politique et sociale, est aujourd'hui inéluctable.

Pour pouvoir introduire le thème de la biodiversité dans le débat actuel, il est cependant nécessaire de se poser certaines questions préliminaires et d'y trouver des réponses justes. Comment en sommes-nous arrivés à cette situation? Comment cette sorte de *black-out* cognitif (qui n'est pas exceptionnel dans l'économie, comme JK Galbraith l'a rappelé à plusieurs reprises) s'est-il interposé? Pour quelles raisons une lecture différente de la réalité, et plus particulièrement ce point de vue, ne ressortent-ils pas? Pourquoi la question de la biodiversité entrepreneuriale n'est-elle pas à l'ordre du jour, à l'exception de quelques prises de position de certains économistes, comme Joseph Stiglitz, et la reconnaissance implicite, mais qui me semble quelque peu oubliée, que l'on peut déduire du prix Nobel décerné à Elinor Ostrom?

Je pense qu'il ya un problème évident: la vision capitaliste de l'entreprise a occupé la culture dominante dans le monde occidental et même au-delà. Elle a accaparé les universités où l'on enseigne presque exclusivement la gestion de l'entreprise capitaliste et où l'on fait des recherches à sens unique sur elle. Les médias traitent de la finance spéculative avec constance, avec passion et avec le caractère invasif des feuilletons populaires. La bourse semble être le centre du monde et le rythme (désormais silencieux sur les écrans) de ses bulletins semble marquer les destins de la terre. Les points de vue des gouvernements et des organisations économiques internationales ont tendance à considérer l'entreprise capitaliste comme le principal moteur à qui confier le développement économique tandis que l'opinion publique semble totalement subjuguée par cette vision.

Le lièvre et la tortue

Pourtant il y a un nouvel élément, décisif selon moi, qui devrait susciter au moins un examen plus approfondi de la question de la biodiversité entrepreneuriale. Toutes les formes d'entreprise ne réagissent pas de la même manière face à la crise. Il est manifeste que les coopératives résistent et réagissent mieux à la crise. Toutes les informations et données en provenance de différents pays nous en disent long sur leur capacité de résistance malgré un environnement globalement difficile. Ceci s'applique à tous les secteurs, mais surtout au secteur financier. La démonstration de cette situation se vérifie deux années après l'éclatement de la crise, et certaines questions se posent spontanément. Qui l'avait prévu? Quelle est la raison de cette diversité? Quelles sont les conséquences qui peuvent en être tirées?

Une ancienne fable d'Esopé, connue dans le monde entier, peut nous aider: celle de la course entre le lièvre et la tortue. Le lièvre capitaliste est certainement plus rapide ... mais il finit souvent par dérailler. Les tortues, c'est-à-dire les banques et autres entreprises coopératives sont, aujourd'hui, à travers le monde, dans une meilleure posture. Et la différence serait encore plus incontestable si les Etats n'avaient pas remis les lièvres sur les rails, en utilisant dans cette opération une «taxe de circulation» que les tortues doivent également payer.

Et si, en définitive, les tortues coopératives étaient destinées à arriver avant? Et de toute façon, un monde peuplé uniquement de lièvres rapides, avec une tendance incontrôlable à s'endormir sur le bord de la route ou à déraiper après quelques virages, n'est-ce pas inquiétant?

Au-delà de la crise, les lignes d'action à mettre en place

En plus d'avoir posé un regard sur le passé et le présent, il est nécessaire de se tourner vers l'avenir, en tirant – peut-être en risquant – des conclusions à partir des considérations développées ici. Dans cette perspective, un enseignement qui nous vient de l'histoire peut nous aider : les crises ne produisent pas uniquement des vaincus. Comme toujours, il y aura des acteurs qui sortiront vainqueurs de cette crise. Ce seront les

entreprises 1) qui auront pu ouvrir, dans une certaine mesure, de nouveaux espaces de marché ; 2) qui auront pu acquérir une réputation auprès de l'opinion publique ; 3) qui auront pu conquérir un consensus dans le milieu académique et scientifique ; 4) qui auront pu orienter des réglementations favorables au niveau économique, civil et fiscal.

Les coopératives sont-elles équipées et seront-elles en mesure de conquérir des espaces sur l'un de ces quatre domaines ? Personnellement, je suis convaincu que c'est non seulement possible, mais probable, à condition qu'elles sachent mettre en œuvre certaines lignes d'action à long terme et les développer, à la manière des tortues, lentement, constamment, inexorablement sans succomber à la tentation (ou aux sollicitations des gourous et consultants) de se comporter de façon grotesque comme des lièvres, et, après une courte période d'exaltation, d'avoir à payer les inévitables conséquences.

Voyons, très brièvement, quels sont, à mon avis, les lignes d'action à mettre en place, sans omettre de préciser qu'il ne s'agit évidemment pas d'une recette miracle mais d'hypothèses de travail auxquelles je crois et qui se fondent sur des années d'expérience, d'étude et de réflexion.

Promouvoir la biodiversité entrepreneuriale

La promotion de la biodiversité implique de prendre à cœur non pas une mais toutes les formes d'entreprise, y compris celles qui sont en train d'émerger. Dès lors, il est nécessaire de faire un virage à 360 degrés, selon une perspective d'authentique liberté économique et pas seulement pour s'affirmer soi-même ou sa spécificité, vers d'autres expériences et formes d'entreprise.

Pourquoi un tel effort? Il y a au moins deux raisons pour s'opposer à la monoculture capitaliste au nom d'une économie plurielle. La première, de principe, est la cohérence avec la vision d'une société véritablement ouverte, dans laquelle les différentes formes d'organisation économique, toutes correctement promues et protégées, peuvent assurer à l'ensemble de la population la possibilité d'entreprendre même en fonction d'objectifs différents, selon leurs propres inclinations, besoins et souhaits. La seconde raison, qui répond également au besoin de tactique politique, nous dit qu'il est aujourd'hui nécessaire de consolider une coalition alternative à la domination de l'entreprise capitaliste, à la fois ample, cohérente et en mesure de rééquilibrer les choses, y compris au niveau de l'influence politique et médiatique. Et cela sera possible si nous «devenons tous les défenseurs des uns et des autres».

Développer et affiner la technologie coopérative, en renforçant son ADN spécifique

Devant un cadre économique et social de plus en plus complexe, irréversiblement marqué par l'expansion de l'économie et de sa dimension globale, la démarche méthodologique de l'entreprise coopérative – c'est-à-dire sa manière spécifique d'organiser sa gouvernance et sa gestion entrepreneuriales - doit être affinée. Les

défis liés aux nouveaux secteurs d'activité, à la coexistence de différentes parties prenantes au sein de la coopérative, à la variété des tailles (de la micro entreprise à l'entreprise mondiale), au type d'intégration entrepreneuriale, etc. doivent être acceptés. Il faut donner à chacun de ces défis un cadre moderne et évolutif. Il faut faire un effort énorme d'approfondissement, d'expérimentation, de comparaison, d'évaluation, de vérification, de développement d'attitudes, de règlements et de lois afin de compléter et de mettre à jour les mécanismes de fonctionnement de l'entreprise coopérative. Tout ceci en maintenant et en renforçant les caractéristiques coopératives, même quand elles semblent en contradiction avec les tendances dominantes dans la *communauté des affaires*. Il faut, je le répète, continuer, avec un minimum de fierté, à être et à agir comme des tortues, sachant que l'on peut, à son propre rythme, emprunter n'importe quel itinéraire et se donner un objectif, à condition de ne pas céder à la tentation d'imiter les lièvres que l'on voit passer.

Créer des institutions financières spécialisées

Dans les coopératives, la structure du capital et en particulier son processus de formation sont uniques, différents des autres entreprises. Le fait que les coopératives ne se fondent jamais sur le principe de propriété et sur le capital, mais tantôt sur le travail, l'octroi de biens et services, les clients/usagers – et qui se combinent parfois – détermine des dynamiques particulières en ce qui concerne l'acquisition de moyens financiers. On pourrait s'attendre, face à une situation similaire, à l'existence de certaines institutions financières, spécialisées dans les relations avec des entreprises si caractéristiques. Ce n'est pas le cas. La coopération a, au fil de l'histoire, construit des structures financières importantes et qui se sont largement déployées. Comme nous l'avons déjà dit, celles-ci passent plutôt bien au travers des vagues de la crise. Leur caractéristique est bien d'être au service des communautés locales et des familles, des institutions et des entreprises qui en font partie sans se limiter exclusivement aux entreprises coopératives.

Je pense qu'il est temps de s'engager pour combler ce vide. Les entreprises coopératives ont besoin de structures et de produits financiers qui tiennent compte de leur spécificité. Il n'est pas seulement question de les soutenir de manière adéquate dans leurs phases de constitution et de développement, mais il s'agit aussi et surtout de s'assurer que les instruments financiers conçus uniquement pour d'autres types d'entreprise n'amènent pas les entreprises coopératives – comme cela s'est déjà produit dans de nombreux cas - à se dénaturer pour avoir accès aux marchés des capitaux. Pour l'avenir du modèle coopératif, il faut, d'une part, éviter que cela ne se reproduise et, d'autre part, œuvrer et composer pour parvenir à créer des réalités à la hauteur des exigences.

Conscientiser davantage le monde extérieur de la spécificité coopérative

Il ya deux domaines qui semblent imperméables à toute prise de conscience concernant la nature spécifique et l'importance de la réalité entrepreneuriale coopérative. Je fais référence aux médias, en particulier ceux de

nature économique, et du monde universitaire, en particulier dans le domaine de la recherche et de la formation en matière de gestion économique. C'est une situation qu'il faut parvenir à modifier. Sinon le courant dominant actuel ne pourra pas être ramené à sa dimension normale; pas uniquement pour le bien des coopératives, mais aussi pour celui de la société et de l'économie dans son ensemble.

Créer des organisations intersectorielles et développer différentes formes d'action politique

L'histoire des organisations représentatives et de soutien des entreprises coopératives a montré la prédominance des expériences sectorielles. Les coopératives de consommateurs, les coopératives agricoles, les banques coopératives, etc. se sont organisées historiquement grâce à l'homogénéité de leurs activités. Le choix est compréhensible, mais répond à un schéma qui ne suffit plus. L'expérience consolidée, comme celle du Québec ou de l'Italie, et les récentes évolutions, comme au Royaume-Uni ou plus largement en Europe ainsi que l'expérience historique de l'ACI au niveau mondial, montrent qu'il est indispensable d'avoir, à côté des organisations sectorielles, des organisations faîtières intersectorielles. Elles se concentrent en général sur la défense et la promotion de l'expérience coopérative en tant que telle; ce qui est particulièrement nécessaire aujourd'hui vis-à-vis notamment des gouvernements et pour l'élaboration de cadres légaux et fiscaux adéquats.

Une approche holistique et une occasion de valoriser 2012

Les initiatives proposées doivent, à mon avis, être prises simultanément et à tous les niveaux; tant au niveau local, national ou mondial. Je me rends compte que cela ne sera pas facile, mais objectivement il n'y a pas une hypothèse de travail prioritaire par rapport aux autres; elles sont toutes reliées entre elles, elles se soutiennent et se nourrissent mutuellement. Nous devons en appeler à tous les coopérateurs. Pourquoi pas à l'occasion de l'année internationale des coopératives de 2012 proclamée par l'ONU? Il convient de ne pas perdre cette opportunité, et c'est à nous tous d'y veiller.